

Description de la fonction d'assistant/e

Club sportif		N°	
Assistant/e			
Moniteur/monitrice responsable			

Supérieur/e

- Moniteur/monitrice sport-handicap

Profil des exigences

- Intérêt à travailler avec des personnes handicapées et à les encourager dans la pratique d'une activité physique et sportive
- Expérience sportive personnelle
- Motivation à se former et à se perfectionner
- Formation d'accompagnant/e PLUSPORT accomplie

Cahier des charges et responsabilités

- Collaborer étroitement avec le moniteur/la monitrice sport-handicap, les autres assistant/es et les aides
- Participer aux groupes de travail et aux réunions internes du club sportif / de l'équipe de direction
- Collaborer à l'établissement du programme annuel
- Participer aux réunions internes du club sportif
- Accompagner les participant/es avant, pendant et juste après la leçon (par ex. aide dans les vestiaires)
- Durant la leçon: encadrer et accompagner les sportifs individuellement ou par petits groupes, adapter les exercices aux capacités individuelles, aider si nécessaire
- Diriger des parties de leçon d'entente avec le moniteur/la monitrice sport-handicap
- Aider à l'installation et au rangement des agrès et s'assurer que le matériel soit correctement utilisé
- S'occuper de certaines tâches particulières selon la formation et l'expérience spécifiques
- Participer aux manifestations du club sportif incluses dans le programme annuel

Remarques

- L'assistant/e ne peut diriger certaines parties de leçon que sous la supervision d'un moniteur/d'une monitrice sport-handicap formé/e.
- Le montant des honoraires est fixé par le club sportif.
- L'assistant/e est tenu/e de suivre régulièrement des cours de formation continue.

L'assistant/e atteste avoir pris connaissance du présent document et s'engage à respecter les directives qui y sont mentionnées.

Lieu et date: _____

Signature de l'assistant/e: _____